

RAPPORT DE GESTION & COMPTES ANNUELS

EXERCICE 2016

VOYAGEURS DU MONDE | VOLUME 1



VOYAGEURS DU MONDE
RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLÉE GENERALE MIXTE DU 15 JUIN 2017
EXERCICE 2016

SOMMAIRE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE, DE SES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES - PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES.....	4
1.1 Situation et activité de la Société, de ses filiales et des sociétés contrôlées au cours de l'exercice écoulé.....	4
1.1.1. Evolution générale de l'activité et faits marquants de l'exercice 2016.....	4
1.1.2. Evolution du chiffre d'affaires des principaux produits du Groupe en 2016.....	5
1.1.3. Répartition géographique des clients.....	5
1.1.4. Evolution de l'activité sur Internet.....	5
1.1.5. Activité de nos Maisons (hébergements exclusifs).....	5
1.1.6. Succursales.....	6
1.1.7. Compte de résultat et bilan de Voyageurs du Monde.....	7
1.1.8. Activité des principales filiales et sociétés contrôlées.....	8
1.1.9. Compte de résultat et bilan du Groupe.....	12
1.1.10. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients.....	17
1.1.11. Prêts à moins de deux ans consentis par la Société à titre accessoire dans les conditions de l'article L. 511 – 6, 3 bis alinéa 2 du Code Monétaire et Financier.....	17
1.2. Informations relatives à la Société et ses filiales en application des articles L.225-100 alinéas 3 à 6 et L.225-100-2 du Code de commerce.....	18
1.2.1. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des filiales au cours de l'exercice écoulé.....	18
1.2.2. Situation d'endettement.....	18
1.2.3. Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation est confronté.....	18
1.2.4. Informations relatives aux questions sociales et environnementales.....	20
1.3. Progrès réalisés ou difficultés rencontrées.....	23
1.4. Activité en matière de recherche et de développement.....	23
1.5. Evolution prévisible de la situation du Groupe et perspective d'avenir.....	24
1.6. Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport.....	24
2. RESULTAT DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DU RESULTAT.....	24
2.1 Proposition d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2016.....	24
2.2 Montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices éligibles ou non à l'abattement de 40% (article 243 bis du Code Général des Impôts).....	25
3. CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES PAR L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE ET CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE VISEES PAR L'ARTICLE L.225-102-1 DU CODE DE COMMERCE.....	25
3.1. Conventions réglementées.....	25
3.2. Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale.....	25
4. FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES.....	29
4.1. Prises de participations et de contrôle.....	29
4.2. Situations des filiales et participations.....	29
4.3. Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées.....	29
5. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL.....	29
5.1. Composition de l'actionnariat et répartition des droits de vote au 31.12.2016.....	29
5.2. Evolution du titre Voyageurs du Monde en bourse (Alternext Paris).....	31
5.3. Délégations de pouvoirs et/ou de compétence aux fins d'augmentation de capital.....	32
5.4. Rachat par la Société de ses propres actions : examen des précédentes autorisations au Conseil - proposition d'une nouvelle autorisation, avec faculté de subdélégation.....	32
6. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL - OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS - ACTIONS GRATUITES - PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES.....	34
7. ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE - MANDATAIRES SOCIAUX.....	34
o Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux.....	34
o Rémunérations des mandataires sociaux.....	35
Rémunérations des mandataires sociaux.....	35
o Jetons de présence.....	35
o Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants ou responsables.....	35

de haut niveau et leurs proches sur les titres Voyageurs du Monde	36
8. COMMISSARIAT AUX COMPTES	36
9. ANNEXES.....	36
Liste des mandats des mandataires sociaux	36
Tableau des éléments de rémunération des mandataires sociaux.....	36
Tableau des filiales et des participations et liste des sociétés contrôlées	36
Tableau des résultats des cinq derniers exercices	36
Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital.....	36

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE, DE SES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES - PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES

Conformément aux dispositions des articles L.232-1 et R.225-102 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après, l'activité et les résultats de Voyageurs du Monde (ci-après, la "Société" ou "Voyageurs") et de ses filiales (la Société et ses filiales, ci-après dénommées le "Groupe"), une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, les progrès réalisés ou difficultés rencontrées au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, ainsi que l'évolution prévisible et les perspectives d'avenir.

1.1 Situation et activité de la Société, de ses filiales et des sociétés contrôlées au cours de l'exercice écoulé

1.1.1. Evolution générale de l'activité et faits marquants de l'exercice 2016

L'année 2016 a été marquée par un contexte géopolitique instable et anxiogène (attentats, Brexit, etc.) et un marché français des voyages à forfait en baisse de 2% en volume d'affaires et en retrait de 4% en nombre de clients.

Dans ce contexte, le Groupe enregistre une hausse de 4,8% son chiffre d'affaires qui s'élève à 379,3 millions d'euros sur l'exercice. Hors opération JO Rio 2016 (3,5 millions d'euros), la croissance du chiffre d'affaires est de 3,9%.

Sur la même période, le taux de marge brute s'est également améliorée, passant de 26,7% en 2015 à 27,9% en 2016. Ces deux éléments contribuent à une hausse de la marge brute de 9,5% en valeur. Elle s'élève à 105,9 millions d'euros sur l'exercice.

Cette évolution combinée à celle des charges d'exploitation (+6,9%) génère une forte progression de l'EBIT (+18,9% à 20,5 millions d'euros). Le résultat net avant minoritaire s'élève à 14,2 millions d'euros, en progression de 20,8% par rapport à l'exercice précédent. Après affectation aux intérêts minoritaires, le résultat net part du Groupe s'établit à 13,6 millions d'euros contre 10,0 millions d'euros en 2015 (+35,8%).

Prises de participations, cessions, fusions

- Acquisition de 22,77% des actions de Erta Ale Développement ("EAD") par la société Voyageurs du Monde auprès d'associés minoritaires, qui porte le contrôle de Voyageurs du Monde à 93,72%.
- Evolution de la participation majoritaire dans Uniktour de 67,33% à 51,35%, le 1^{er} janvier 2016, suite à l'acquisition ce même jour par Uniktour de Caravaniers du Monde (marque Karavaniers) également absorbée par Uniktour. La filiale Erta Alé Développement a également pris une participation de 17,80 % dans le capital d'Uniktour.

Divers

Voyageurs du Monde, en tant que « sous agence exclusive pour la vente des Billets pour la XXXIème Olympiade en 2016 » par les Comités Nationaux Olympiques belge et français a commercialisé à la fois des billets d'accès aux épreuves et des prestations touristiques diverses pour les jeux olympiques qui se sont déroulés du 5 au 21 août 2016 au Brésil.

1.1.2. Evolution du chiffre d'affaires par rapport à 2015 des principaux produits du Groupe en 2016

Produits	Principales marques commerciales	Variation CA 2016/2015	% du CA 2016	% du CA 2015
Voyage sur mesure	Voyageurs du Monde ; Comptoir des Voyages ; Uniktour ; Mer & Voyages	+8,4%	56,1%	54,3%
Voyage d'aventure	Terres d'Aventure / Grand Nord Grand Large ; Allibert - Guides de Haute Montagne ; Nomade Aventure ; Chamina Sylva ; La Pélerine ; Visages ; Destination Merveilles ; Vélorzons ; Karavaniers	+2,6%	37,5%	38,4%
Circuits accompagnés classiques	Voyageurs du Monde	-19,3%	0,9%	1,1%
Voyage pour les collectivités et entreprises	Voyageurs du Monde	-7,7%	4,9%	5,5%
Autres produits	Livres et Objets du Monde ; sur commissions toutes marques	-10,6%	0,6%	0,7%
TOTAL		+4,8%	100,0%	100,0%

1.1.3. Répartition géographique des clients

La répartition du chiffre d'affaires des ventes aux particuliers du Groupe, par origine géographique des clients, se présente comme suit, au 31 décembre 2016 par comparaison au 31 décembre 2015 :

Origine des clients par adresse client	2015	2016
France	89%	87%
Etranger	11%	13%
Total	100%	100%

Sur les clients français, la répartition entre Ile de France/Régions se présente comme suit, au 31 décembre 2016 par comparaison au 31 décembre 2015 :

Origine des clients par adresse client	2015	2016
Ile de France	43%	43%
régions	57%	57%
Total	100%	100%

1.1.4. Evolution de l'activité sur Internet

L'activité générée directement ou indirectement en ligne représente 38% du volume total des ventes aux particuliers contre 42% pour l'exercice précédent. Depuis 2014, le Groupe se consacre à maintenir ses outils sur internet tout en continuant à développer ses autres canaux de distribution (agences, téléphones, e-mailings, newsletter,...).

1.1.5. Activité de nos Maisons (hébergements exclusifs)

Le Groupe dénombre fin 2016 :

- 3 hébergements en pleine propriété : la Villa Nomade (12 chambres) située à Marrakech (Maroc) ; la Villa Bahia (17 chambres) située à Salvador de Bahia (Brésil) et la Satyagraha's Guest House (8 chambres) localisée à Johannesburg (Afrique du Sud),
- 2 bateaux de croisière sur le Nil : le Steam Ship Sudan (23 cabines) et la Flâneuse du Nil (7 cabines).

Le niveau de la demande pour la Villa Nomade au Maroc s'est amélioré au cours de l'exercice 2016. Le taux de remplissage s'est élevé à 39%, contre 25% au cours de l'année 2015 (42% en 2014).

Au Brésil, le taux de remplissage de la Villa Bahia s'est élevé à 46% en 2016, contre 47% l'année précédente.

La Satyagraha's Guest House enregistre un taux de remplissage en progression (38% en moyenne sur l'année 2016 contre 31% sur 2015 et 34% sur 2014).

Compte tenu de la faible demande et des événements géopolitiques, la Flâneuse n'a pas fonctionné au cours de l'année 2016 et le taux de remplissage du Steam Ship Sudan n'a pas retrouvé son niveau d'avant les événements dits du « printemps arabe » en 2011 (environ 70%). Il a enregistré un taux d'occupation de 18% (contre 20% en 2015). La notoriété de ce bateau permettra une reprise significative et rapide de la demande dès le retour au calme de cette région.

1.1.6. Succursales

La Société détient les succursales suivantes :

- 48 rue Sainte-Anne - 75002 – Paris ;
- 50 rue Sainte-Anne – 75002 – Paris ;
- 53 rue Sainte-Anne – 75002 – Paris ;
- 57 rue Sainte-Anne – 75002 – Paris
- 75 rue de Richelieu – 75002 – Paris ;
- 4 rue du Maréchal Joffre – 06000 – Nice ;
- 25 rue Fort-Notre-Dame – 13001 – Marseille ;
- 26 rue des Marchands – 31000 – Toulouse ;
- 28 rue Mably – 33000 – Bordeaux ;
- 7 rue de Verdun / 12 rue Boussairolles – 34000 – Montpellier ;
- 31 rue de la Parcheminerie – 35000 – Rennes ;
- 16 Boulevard Gambetta - 38000 - Grenoble ;
- 13 rue du Moulin - 44000 - Nantes ;
- 147 Boulevard de la Liberté - 59000 - Lille.
- 16 rue Sainte Barbe - 67000 - Strasbourg
- 5 Quai Jules Courmont – 69000 – Lyon ;

- 17-19 rue de la Vicomté – 76000 - Rouen ;
- 23 Chaussée de Charleroi – 1060 – Bruxelles.

1.1.7. Compte de résultat et bilan de Voyageurs du Monde

- **Le compte de résultat de Voyageurs du Monde**

- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'est élevé à 167,9 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 159,1 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent, soit une augmentation de 5,6 %. Hors opération JO Rio 2016 (3,5 millions d'euros), la croissance du chiffre d'affaires est de 3,4 %, portée par le développement des voyages individuels sur mesure (en hausse de 5,8%), alors que la vente de circuits accompagnés est en baisse de 19,4 % et l'activité Groupes et Entreprises en retrait de 8,9 %.

- Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent quant à elles à 160,7 millions d'euros à la clôture de l'exercice contre 154,3 millions d'euros au 31 décembre 2015, soit une hausse de 4,1 %. Cette évolution provient principalement du poste autres achats et charges externes (constitué essentiellement des achats liés aux voyages) qui est en hausse de 4,5 %.

- Résultat d'exploitation

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à 10,9 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 8,3 millions d'euros au 31 décembre 2015 (soit une progression de 30,8 %).

- Résultat financier

Le résultat financier s'établit à 3,4 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre une perte de - 1,6 million d'euros au 31 décembre 2015. Cette évolution s'explique par la hausse de 3,1 millions d'euros des dividendes reçus au cours de l'exercice (dont 1,5 million d'euros de dividendes exceptionnels) et la baisse de 2,1 millions d'euros des dotations nettes sur titres ou créances de participation.

- Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel s'élève quant à lui à -0,6 million d'euros (perte) à la clôture de l'exercice contre 0,02 million d'euros au titre de l'exercice précédent. Cela s'explique par la dépréciation de l'actif détenu à Rio de Janeiro (Villa Carioca) et cédé début 2017.

- Résultat net

Après prise en compte des résultats ci-dessus, de l'impôt sur les sociétés pour 3,1 millions d'euros et de la participation à hauteur de 0,7 million d'euros, le résultat net s'établit à 9,9 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre un bénéfice net de 4,3 millions d'euros au 31 décembre 2015, soit une hausse de 133%.

- Montant global de certaines charges non fiscalement déductibles (dépenses somptuaires et frais généraux excessifs)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

➤ Tableau des résultats des cinq derniers exercices

En **Annexe 9.4.** est joint le tableau faisant apparaître les résultats des cinq derniers exercices de la Société, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce.

• **Le Bilan de Voyageurs du Monde**

La valeur nette de l'actif immobilisé s'élève, au 31 décembre 2016, à 50,0 millions d'euros contre 34,9 millions d'euros au 31 décembre 2015. Les principales variations concernent les titres de participation qui ont augmenté de 15,8 millions d'euros, essentiellement suite à l'acquisition des titres d'EAD.

L'actif circulant s'élève, au 31 décembre 2016, à 87,8 millions d'euros contre 80,6 millions d'euros au 31 décembre 2015. Les principales évolutions des postes de l'actif circulant ont été les suivantes :

- Les disponibilités ont augmenté de 15,4 millions d'euros ; cette évolution s'explique par le prêt de 8,5 millions d'euros consenti par EAD à la Société en décembre 2016 pour financer une acquisition qui a eu lieu en janvier 2017.
- Les charges constatées d'avance enregistrent une baisse de 4,2 millions d'euros, liée aux achats réalisés en 2015 pour l'opération JO Rio 2016 qui a eu lieu en août 2016.

Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 47,6 millions d'euros contre 41,7 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 0,7 million d'euros, en légère diminution par rapport à l'exercice précédent (1,0 million d'euros).

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 16,4 millions d'euros contre 1,2 million d'euros. Cette ressource a permis de financer une partie des titres EAD acquis au cours de l'exercice, puis permettra de réaliser une acquisition réalisée post-clôture.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 13,0 millions d'euros au 31 décembre 2016, contre 11,1 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 7,1 millions d'euros au 31 décembre 2016, contre 6,4 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 49,0 millions d'euros au 31 décembre 2016, contre 49,8 millions d'euros au 31 décembre 2015, correspondent principalement aux ventes de voyages pour des départs postérieurs au 31 décembre 2016.

1.1.8. Activité des principales filiales et sociétés contrôlées

Terres d'Aventure S.A.S. (incluant les produits Grand Nord Grand Large)

Le chiffre d'affaires de Terres d'Aventure est en légère hausse de 0,4%, passant de 64,0 millions d'euros sur l'exercice 2015 à 64,3 millions d'euros sur l'exercice 2016.

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) s'élèvent à 60,3 millions d'euros contre 60,6 millions d'euros au titre de l'exercice précédent (soit une diminution de 0,4%).

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à 4,2 millions d'euros en 2016 contre 3,6 millions d'euros en 2015.

Après prise en compte du résultat financier (0,15 million euros), de la participation des salariés (0,46 million d'euros), et de l'impôt sur les sociétés (1,15 million d'euros), le résultat net s'élève à 2,7 millions d'euros, à la clôture de l'exercice contre 2,5 millions d'euros l'exercice précédent (soit une progression de 8,9%).

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 1,0 million d'euros, contre 1,1 million d'euros en 2015.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2016 à 3,9 millions d'euros, soit une baisse de 44% par rapport à 2015 liée au versement d'un dividende exceptionnel de 2,25 millions d'euros en décembre 2016.

Allibert - Guides de Haute Montagne S.A.S.

Allibert – Guides de Haute Montagne, spécialisée dans les randonnées et les trekkings organisés, dégage un chiffre d'affaires de 42,0 millions d'euros sur l'exercice 2016, identique à celui de 2015.

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) s'élèvent à 39,2 millions d'euros contre 39,7 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit donc en 2016 à 3,1 millions d'euros contre 2,6 millions d'euros en 2015.

Après prise en compte du résultat financier (0,061 million d'euros), de la participation des salariés (0,68 million d'euros), et de l'impôt sur les sociétés (0,83 million d'euros), le résultat net s'élève à 1,66 million d'euros à la clôture de l'exercice contre 1,75 million d'euros en 2015.

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 1,0 million d'euros contre 0,98 million d'euros en 2015.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2016 à 3,0 millions d'euros, en baisse de 33% par rapport à 2015 en raison du versement d'un dividende exceptionnel de 1,4 million d'euros en décembre 2016.

Comptoir des Voyages S.A.S.

Comptoir des Voyages, spécialisée dans le voyage sur mesure, enregistre un chiffre d'affaires de 48,6 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 43,8 millions d'euros au 31 décembre 2015 (soit une augmentation de 10,8%).

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) d'un montant de 46,0 millions d'euros au 31 décembre 2016 enregistrent une hausse de 10,0% par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort donc à 2,7 millions d'euros à la clôture de l'exercice, en hausse de 28,5% par rapport à celui de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier (0,24 million d'euros), du résultat exceptionnel (-0,004 million d'euros), de la participation des salariés (0,26 million d'euros) et de l'impôt sur les sociétés (0,79 million d'euros), le résultat net s'élève au 31 décembre 2016 à 1,89 million d'euros contre 1,62 million d'euros en 2015 (soit une augmentation de 16,5%).

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 3,7 millions d'euros contre 3,4 millions d'euros en 2015, suite à l'ouverture d'une agence en province.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2016 à 6,7 millions d'euros, en baisse de 23,1% par rapport à 2015 suite à la distribution d'un dividende exceptionnel de 1,5 million d'euros.

Nomade Aventure S.A.S.

Nomade Aventure, qui évolue sur le marché du voyage d'aventure, enregistre un chiffre d'affaires de 20,5 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 20,8 millions d'euros en 2015, soit une diminution de 1,6%.

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) d'un montant de 19,8 millions d'euros à la clôture de l'exercice enregistrent une baisse de 2,8% par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à 0,7 million d'euros en 2016, en progression de 48,6% par rapport à l'exercice précédent).

Après prise en compte du résultat financier (0,024 million d'euros), de la participation (0,09 million d'euros) et de l'impôt sur les sociétés (0,18 million d'euros), le résultat net s'élève, au 31 décembre 2016, à 0,42 million d'euros contre 0,35 million d'euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 20,8%.

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 0,28 million d'euros contre 0,26 million d'euros en 2015.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2016 à 1,4 million d'euros, en baisse de 19% par rapport à 2015 suite au versement d'un dividende exceptionnel de 0,4 million d'euros.

I.T.C. (Icelandic Travel Company)

Cette société domiciliée à Reykjavik (Islande) exerce une activité de réceptif pour les marques du Groupe à hauteur de 58% et pour des clients directs pour les 42% restant.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 9,4 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 10,0 millions d'euros au 31 décembre 2015 (soit une baisse de 5,6%).

Les charges d'exploitation se sont quant à elles élevées à la clôture de l'exercice à 9,5 millions d'euros contre 9,7 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier (0,07 million d'euros) et de l'impôt sur les sociétés (0,001 million d'euros), le résultat net est de 0,005 million d'euros contre 0,29 million d'euros en 2015.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2016 à 1,4 million d'euros (soit une diminution de 4,0% par rapport à 2015).

Uniktour Inc. (Canada)

Uniktour Inc., société canadienne spécialisée dans le voyage sur mesure, distribue aussi les voyages d'aventure de Terres d'Aventure sur le sol canadien. Elle dispose d'un réseau de 3 agences au Canada (Montréal, Ottawa et Québec). Elle a fusionné début 2016 avec la société canadienne Karavaniers, acquise par EAD et spécialiste des voyages d'aventure.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 9,0 millions d'euros en 2016 contre 6,7 millions d'euros en 2015 (soit une augmentation de 34,1%).

Les charges d'exploitation se sont quant à elles élevées à 8,8 millions d'euros à la clôture de l'exercice (contre 6,5 million d'euros en 2015).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2016 à 0,2 million d'euros, identique à celui de 2015.

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés (0,06 million d'euros), le résultat net est de 0,15 million d'euros, en progression de 11,9% par rapport à 2015.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2016 à 0,8 million d'euros (soit une hausse de 77,4% par rapport à 2015).

Chamina Sylva S.A.S.

Chamina Sylva exerce une activité de réceptif, spécialiste français des randonnées en individuel, en particulier sur les chemins historiques.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à la clôture de l'exercice 2016 à 6,8 millions d'euros contre 6,6 millions d'euros en 2015 (soit une hausse de 3,8%).

Les charges d'exploitation se sont quant à elles élevées à 6,7 millions d'euros à la clôture de l'exercice (contre 6,4 millions d'euros en 2015).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2016 à 0,3 million d'euros, en légère augmentation par rapport à 2015.

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés (0,09 million d'euros), le résultat net est de 0,2 million d'euros (soit une hausse de 13,9% par rapport à 2015).

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2016 à 0,6 million d'euros, en baisse de 17,5% par rapport à 2015) en raison de la distribution d'un dividende exceptionnel de 0,15 million d'euros.

Voyageurs du Monde, Genève

Cette société intègre l'activité de l'agence de Genève et regroupe une équipe de Voyageurs du Monde et une équipe de revendeurs des produits Terres d'Aventure.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 7,1 millions d'euros en 2016 contre 6,2 millions d'euros en 2015, (soit une augmentation de 15,6% par rapport à l'exercice précédent).

Les charges d'exploitation s'établissent à 6,3 millions d'euros (contre 5,3 millions d'euros en 2015).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2016 à 0,82 million d'euros contre 0,87 million d'euros en 2015 (soit une baisse de 5,6%).

Après prise en compte du résultat financier (-0,05 million d'euros) et de l'impôt sur les sociétés (0,2 million d'euros), le résultat net est de 0,58 million d'euros, identique à celui de 2015.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2016 à 1,2 million d'euros, identiques à ceux au 31 décembre 2015.

Autres filiales

Les données principales des autres filiales (capitaux propres, chiffre d'affaires et résultat) figurent dans l'**Annexe 9.3** « Liste des filiales et des participations ». Il s'agit des sociétés suivantes : Aventure Berbère, Destinations en direct, Destination Merveilles, EAD, Grèce sur Mesure, Livres et Objets du Monde, Loire Valley Travel, Maroc sur Mesure, M ET V (Mer et Voyages), La Balaguère, La Pèlerine, Satyagraha's Guest House, Travel Lab, Villa Bahia, Villa Nomade, Visages, Voyageurs au Japon, Voyageurs d'Egypte et Voyages sur le Nil.

1.1.9. Compte de résultat et bilan du Groupe

- **Synthèse générale**

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 379 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 362 millions d'euros au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 4,8% par rapport à l'exercice précédent. Hors opération JO Rio 2016 (3,5 millions d'euros), la croissance du chiffre d'affaires est de 3,9%.

La marge s'établit à 105,9 millions d'euros contre 96,7 millions en 2015, soit une progression de 9,5%.

Les charges d'exploitation, hors dotations aux dépréciations et provisions, s'élèvent à 82,8 millions d'euros, enregistrant une hausse de 6,8% par rapport à l'exercice précédent.

L'EBITDA ressort ainsi à 24,3 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 20,7 millions d'euros en 2015, soit une augmentation de 17,1%.

Les dotations nettes aux amortissements et provisions s'élèvent à 3,7 millions d'euros contre 3,5 millions d'euros en 2015 et conduisent à un résultat d'exploitation (après participation des salariés) ou EBIT de 20,5 millions d'euros en progression de 18,9% par rapport à l'exercice précédent (17,3 millions en 2015).

Le résultat financier s'élève à 0,5 million d'euros au 31 décembre 2016 contre 0,9 million en 2015.

En conséquence, le résultat courant avant impôt consolidé d'un montant de 21,0 millions d'euros en 2016 (contre 18,1 millions d'euros en 2015) est en hausse de 15,8%.

Après prise en compte du résultat exceptionnel (0,03 million d'euros) et de l'impôt sur les sociétés (6,7 millions d'euros), le résultat net avant intérêts minoritaires et avant amortissement des écarts d'acquisition s'élève à 14,2 millions d'euros (contre 12,4 millions d'euros en 2015), soit une hausse de 14,9%.

La dépréciation des écarts d'acquisition s'élève à 0,08 million d'euros, contre 0,7 million en 2015. Cette baisse résulte de l'application du règlement 2015-07 de l'ANC sur la durée d'utilisation des écarts d'acquisition. Après analyse, le Groupe a conclu qu'elle n'est pas limitée et a décidé de ne plus amortir les écarts d'acquisition et de réaliser chaque année des tests de dépréciation pour justifier leurs valeurs.

Les intérêts minoritaires enregistrent une variation de -66% par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 0,6 million d'euros. Cette baisse résulte de l'acquisition de 22,77% des titres EAD sur la période.

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 13,6 millions d'euros à la clôture de l'exercice, enregistrant une hausse de 35,8% par rapport à l'exercice précédent.

La contribution des différentes sociétés à la formation du résultat net consolidé part du Groupe (qui s'entend après l'ensemble des retraitements de consolidation, l'amortissement des écarts d'acquisition et les intérêts minoritaires) s'établit comme suit :

La contribution au résultat net consolidé de Voyageurs du Monde s'élève à 7.434 milliers d'euros contre 5.926 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent (+25,4 %).

Concernant les filiales françaises :

Pôle aventure :

Le Pôle aventure est placé sous EAD (holding).

La contribution au résultat net consolidé de :

- Terres d'Aventure est de 2.549 milliers d'euros contre 1.562 milliers d'euros en 2015 ;
- Allibert est de 1.620 milliers d'euros contre 1.198 milliers d'euros en 2015 ;
- Nomade Aventure est de 425 milliers d'euros contre 233 milliers d'euros en 2015 ;
- Chamina Sylva est de 204 milliers d'euros contre 103 milliers d'euros en 2015 ;
- La Pèlerine est de 231 milliers d'euros contre 74 milliers d'euros en 2015 ;
- Visages est de -56 milliers d'euros contre -69 milliers d'euros en 2015 ;
- EAD est de -65 milliers d'euros contre -47 milliers d'euros en 2015.

Pôle sur mesure :

La contribution de Comptoir des Voyages s'élève à 1.725 milliers d'euros contre 1.401 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

La contribution de la société Voyageurs au Japon (société de *yield* management sur l'Egypte et les affrètements aériens) contribue à hauteur de -534 milliers d'euros contre -589 milliers d'euros en 2015.

La contribution de Livres et Objets du Monde s'élève à 96 milliers d'euros contre 42 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Concernant les filiales étrangères, les contributions respectives et significatives des sociétés à la formation du résultat net consolidé s'établissent comme suit, au 31 décembre 2016 :

- Voyageurs du Monde Suisse (agence de voyages située à Genève) : 582 milliers d'euros, identique à 2015 ;
- Uniktour (agence de voyages située au Canada) : 104 milliers d'euros contre 81 milliers d'euros en 2015 ;
- Voyageurs d'Egypte (activité de gestion de 2 bateaux sur le Nil) : -444 milliers d'euros contre -118 milliers d'euros en 2015 ;
- Villa Bahia (activité de gestion d'un hôtel à Salvador de Bahia) : -99 milliers d'euros contre -196 milliers d'euros en 2015 ;
- Maroc sur Mesure (activité de réceptif au Maroc) : -83 milliers d'euros contre -180 milliers d'euros en 2015 ;
- Villa Nomade (activité de gestion d'un hôtel à Marrakech) : -223 milliers d'euros contre -254 milliers d'euros en 2015.

Les autres sociétés du Groupe ont une contribution non significative au résultat net consolidé.

- **Evolution du périmètre de consolidation**

Accroissement ou cession de participations :

Les évolutions du périmètre de consolidation au cours de l'exercice 2016 sont les suivantes :

- Acquisition de 22,77% des actions de Erta Ale Développement ("EAD"), portant le contrôle de Voyageurs du Monde à 93,72%.

- Evolution de la participation majoritaire dans Uniktour de 67,33% à 51,35%, le 1^{er} janvier 2016, suite à l'acquisition ce même jour par Uniktour de Caravaniers du Monde (marque Karavaniers) également absorbée par Uniktour. La filiale Erta Alé Développement a également pris une participation de 17,80 % dans la capital d'Uniktour, ce qui porte la détention du Groupe à 68,03%
- Acquisition de 10% des actions de Destinations Merveilles, portant le contrôle de Voyageurs du Monde à 65,60%.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2016 figure dans le paragraphe 5.2 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2016.

- **Le compte de résultat consolidé 2016**

➤ Chiffre d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2016 s'est élevé à 379,3 millions d'euros contre 361,8 millions d'euros en augmentation de 4,8% par rapport à l'exercice précédent. Hors opération JO Rio 2016 (3,5 millions d'euros), la croissance du chiffre d'affaires est de 3,9%.

Le chiffre d'affaires est composé à hauteur de 0,4 million d'euros de ventes de livres et articles de voyage et pour le solde, soit 378,9 millions d'euros, de prestations de voyages.

Les autres produits s'élèvent à 1,2 million d'euros contre 1,6 million d'euros en 2015.

➤ Marge brute

La marge brute à la clôture de l'exercice s'élève à 105,9 millions d'euros contre 96,7 millions d'euros en 2015, soit une hausse de 9,5% (9,2 millions d'euros) par rapport à l'exercice précédent. En pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute a progressé, passant de 26,7% en 2015 à 27,9% en 2016.

➤ Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent globalement à 86,6 millions d'euros contre 81,0 millions d'euros en 2015, en hausse de 6,9%. Cette évolution résulte principalement des variations suivantes :

Les charges de personnel ont augmenté de 6,9% entre les exercices 2015 et 2016, s'élevant à 54,3 millions d'euros en 2016 contre 50,8 millions en 2015. Les charges de personnel incluent l'intéressement et la participation des salariés qui s'élèvent à 4,7 millions d'euros en 2016.

Les services extérieurs s'élèvent à 25,4 millions d'euros au 31 décembre 2016, enregistrant une augmentation de 5,8%.

Le poste impôts et taxes passe de 2,4 millions d'euros en 2015 à 2,7 millions d'euros en 2016, soit une hausse de 13,7%.

Le poste dotations nettes aux amortissements et provisions est en progression de 8,2% par rapport à l'exercice précédent, s'élevant à 3,7 millions d'euros en 2016 contre 3,5 millions d'euros en 2015. Il intègre les dotations aux amortissements qui s'élèvent au 31 décembre 2016 à 3,7 millions d'euros contre 3,9 millions d'euros en 2015. La dotation nette aux provisions s'élève à 0,1 million d'euros en 2016, contre -0,4 million d'euros en 2015.

Les autres postes n'appellent pas de commentaire particulier.

➤ Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2016 s'établit à 20,5 millions d'euros contre 17,3 millions

d'euros en 2015, enregistrant une augmentation de 18,9%.

➤ Résultat financier

Le résultat financier ressort à la clôture de l'exercice à 0,5 million d'euros contre 0,9 million d'euros au 31 décembre 2015.

La variation de ce résultat recouvre deux effets principaux :

- * les gains de change latents sur les créances et dettes intragroupes en devises sont en baisse de 0,1 million d'euros ;
- * la baisse des produits de placement diminue de 0,1 million d'euros.

➤ Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel, non significatif, n'appelle pas de commentaire particulier.

➤ Résultat net consolidé part du Groupe

Après prise en compte de l'impôt (6,7 millions d'euros), des quote-part de résultats dans les sociétés mises en équivalence (0,015 million d'euros), de la dotation aux amortissements des écarts d'acquisition (0,075 million d'euros) et des intérêts minoritaires (0,6 million d'euros), le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 13,6 millions d'euros au 31 décembre 2016 contre 10,0 millions d'euros au 31 décembre 2015, en augmentation de 35,8% par rapport à l'exercice précédent.

- **Le bilan consolidé 2016**

L'actif immobilisé d'un montant de 43,0 millions d'euros au 31 décembre 2016, contre 36,9 millions d'euros au 31 décembre 2015, comprend essentiellement :

- La fraction non amortie des écarts d'acquisition pour 12,3 millions d'euros contre 5,7 millions d'euros au titre de l'exercice 2015 sous l'effet des acquisitions de titres de la période ;
- Des immobilisations incorporelles pour 18,2 millions d'euros (+1,6% par rapport à 2015) ;
- Des immobilisations corporelles pour 10,6 millions d'euros contre 11,3 millions d'euros en 2015 ;
- Des immobilisations financières pour 1,8 million d'euros, en baisse de 9,2% par rapport à 2015.

L'actif circulant, d'un montant de 184,6 millions d'euros au 31 décembre 2016, (+6,9% par rapport à 2015) comprend essentiellement :

- Des comptes clients et rattachés pour 54,6 millions d'euros contre 49,4 millions d'euros en 2015 ;
- Des charges constatées d'avance pour 24,2 millions d'euros contre 26,6 millions d'euros en 2015 ;
- Des autres créances pour 6,3 millions d'euros contre 7,7 millions d'euros en 2015 ;
- Des valeurs mobilières de placement et des disponibilités pour un total de 98,8 millions d'euros contre 88,2 millions d'euros en 2015.

Au passif du bilan, les capitaux propres, part du Groupe, s'élèvent à 72,9 millions d'euros contre 63,3 millions d'euros en 2015.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1,5 million d'euros en 2016, montant similaire à 2015.

Les emprunts et dettes financières représentent 8,0 millions d'euros contre 1,7 millions d'euros en 2015. Les seuls emprunts non soldés au 31 décembre 2016 sont principalement à taux variable, couvert par un contrat de swap de taux.

Les avances et acomptes reçus sont de 2,7 millions d'euros en 2016, montant similaire à 2015.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 25,0 millions d'euros contre 21,8 millions d'euros en 2015.

Le poste autres dettes et comptes de régularisation s'élève quant à lui à 113,3 millions d'euros contre 105,6 millions d'euros en 2015. Il comprend des produits constatés d'avance qui s'élèvent à 94,7 millions d'euros (contre 88,1 millions d'euros en 2015). Ce poste intègre également les dettes fiscales et sociales qui s'élèvent à 15,4 millions d'euros contre 14,5 millions d'euros en 2015.

Les autres postes ne sont pas significatifs.

1.1.10. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients

Le poste « créances clients et comptes rattachés » dans les comptes sociaux de la Société est composé pour l'essentiel des créances pour des voyages ayant une date de départ postérieure à la date de clôture de l'exercice. Conformément aux conditions particulières de ventes de la Société, les clients versent un acompte de 35% au moment de leur inscription, puis le solde de leur dossier 35 jours avant le départ.

Ce poste s'élève à 30,0 millions d'euros au 31 décembre 2016, contre 29,6 millions d'euros au 31 décembre 2015.

Les factures hors voyages sont réglées à la Société au plus tard 30 jours après leur émission.

Le poste "Fournisseurs et comptes rattachés" dans les comptes sociaux de la Société est composé, pour l'essentiel, de dettes vis-à-vis de fournisseurs de prestations de voyage majoritairement situés à l'étranger. Au 31 décembre 2016, comparé à 2015, il se décompose de la manière suivante :

Libellé	Encours au 31.12.2015 (en milliers d'euros)	Encours au 31.12.2016 (en milliers d'euros)
Fournisseurs de voyages	8 929	10 268
<i>Dont factures reçues</i>	<i>6 134</i>	<i>8 083</i>
<i>Dont factures à recevoir</i>	<i>2 795</i>	<i>2 185</i>
Fournisseurs frais généraux et divers	2 130	2 739
<i>Dont factures reçues</i>	<i>1 100</i>	<i>1 474</i>
<i>Dont factures à recevoir</i>	<i>1 030</i>	<i>1 265</i>
TOTAL fournisseurs et comptes rattachés	11 059	13 007

Les fournisseurs de voyages sont réglés au plus tard à 30 jours à compter de la date d'exécution de la prestation.

1.1.11. Prêts à moins de deux ans consentis par la Société à titre accessoire dans les conditions de l'article L. 511 – 6, 3 bis alinéa 2 du Code Monétaire et Financier

Néant.

1.2. Informations relatives à la Société et ses filiales en application des articles L.225-100 alinéas 3 à 6 et L.225-100-2 du Code de commerce

1.2.1. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des filiales au cours de l'exercice écoulé

L'évolution des affaires du Groupe a été analysée précédemment (cf. 1.1 ci-dessus).

1.2.2. Situation d'endettement

Le niveau de l'endettement du Groupe (8,0 millions d'euros), qui représente 11% des fonds propres part du Groupe est peu élevé et le Groupe n'a éprouvé aucune difficulté à procéder aux remboursements des échéances prévues en 2016.

1.2.3. Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation est confronté

Le Groupe a identifié les principaux risques auxquels il est confronté et a élaboré les traitements appropriés pour les prévenir et/ou en limiter les effets.

Risques relatifs au secteur d'activité et à l'intensification de la concurrence

Les risques identifiés concernent le transport aérien et la survenance d'événements politiques, climatiques, sanitaires ou relèvent de catastrophes naturelles.

La direction générale et la direction juridique gèrent ces événements à l'aide d'un réseau d'informations et d'un système de protection (assurances et réglementation professionnelle).

Une cellule « sécurité » assure une veille régulière de la situation géopolitique et sanitaire des destinations vendues par le Groupe, sous le contrôle de la direction générale qui opère les arbitrages.

Par ailleurs, s'agissant des risques liés à l'intensification de la concurrence, le Groupe attire l'attention des investisseurs sur le risque de dépendance aux moteurs de recherche (risque portant sur environ 4% du chiffre d'affaires) ainsi qu'à l'apparition de concurrents ayant des pratiques très agressives dans le domaine du référencement naturel ou payant.

Risques relatifs au Groupe et à son organisation

(i) Risques techniques

Il s'agit principalement des risques informatiques et de ceux liés à l'utilisation d'Internet.

La direction informatique gère ces risques techniques en relation avec la direction générale.

(ii) Risques de dépendance vis-à-vis de certains cadres dirigeants

Le développement du Groupe dépend dans une large mesure de la qualité et de l'expérience des membres de son équipe de direction, parmi lesquels : Jean-François Rial, en charge notamment du développement de Voyageurs du Monde et des hébergements à l'étranger ; Alain Capestan, en charge notamment des secteurs administratifs et financiers du Groupe, du développement de Comptoir des Voyages et du Pôle Aventure, ainsi que des hébergements et des réceptifs à l'étranger ; Lionel Habasque, en charge notamment de Terres d'Aventure, de l'activité Groupe et Entreprises de Voyageurs du Monde, ainsi que du développement du Pôle Aventure ; et Loïc Minvielle, Dirigeant de Comptoir des Voyages et de Nomade Aventure. Ces personnes ainsi que Frédéric Moulin, Directeur Informatique, sont des collaborateurs clés de l'entreprise. Ils sont couverts par une assurance « RC dirigeants ». Les mandats exercés par ces cinq dirigeants sont détaillés dans **l'Annexe 9.1**.

(iii) Risques liés à des acquisitions futures et à leur intégration

Le Groupe pourrait envisager, dans le cadre de sa stratégie de croissance externe, de procéder à de nouvelles acquisitions sur une base sélective de sociétés dans le même secteur d'activité en France ou à l'étranger. Le Groupe ne peut garantir que de telles opportunités d'acquisition se présenteront, ni que les acquisitions auxquelles il procèdera se révéleront rentables à terme. Par ailleurs, toute acquisition comporte des risques inhérents à la valorisation de l'entreprise achetée ainsi que des risques fiscaux et comptables, des risques associés à l'intégration des activités rachetées à celles du Groupe, des risques liés à l'entrée ou l'intervention sur des marchés dans lesquels le Groupe n'a aucune ou peu d'expérience, et aux coûts imprévus associés, à la focalisation des dirigeants sur ces opérations au détriment des autres activités du Groupe, ainsi que le risque de ne pas réussir à conserver les dirigeants clefs des entités acquises. Ces acquisitions pourraient présenter des risques plus importants que les acquisitions déjà réalisées et entraîner des coûts significatifs.

On notera cependant que les nombreuses acquisitions réalisées par le Groupe depuis 2001 (une dizaine de sociétés dont une au Canada) n'ont présenté aucun problème de financement ou d'intégration.

Il est rappelé que des promesses d'achat d'actions Erta Ale Développement ont été consenties par Voyageurs du Monde aux minoritaires fondateurs d'Erta Ale Développement, qui peuvent les exercer depuis le 2 juin 2016. Le prix de cession est défini par une formule intégrant des critères identiques à ceux ayant servi à valoriser les sociétés lors de l'opération d'apport et de l'augmentation de capital d'Erta Ale Développement intervenues en novembre 2012. Sur la base des comptes clos au 31/12/2016, le décaissement à envisager représente 5,2 millions d'euros.

Voyageurs du Monde bénéficie par ailleurs d'une promesse de vente (*call option*) portant sur 30,85% des titres de la société Uniktour exerçable le 1^{er} janvier 2023. Concomitamment Voyageurs du Monde a octroyé aux vendeurs une promesse d'achat (*put option*) exerçable symétriquement. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles des exercices précédents les levées d'option. Sur la base des comptes clos au 31/12/2016, le décaissement à envisager représente 1,4 million d'euros.

(iv) Risques financiers

Comme indiqué au point 1.1.9 « bilan consolidé 2016 » ci-avant, les prêts bancaires qui restent à rembourser au 31 décembre 2016 pour 8,0 millions d'euros sont principalement à taux variable (7,5 millions d'euros). Le Groupe a couvert 100% de cet emprunt par un contrat de swap de taux et n'est donc plus exposé au risque de taux.

Le risque de change est toujours couvert par le biais de contrats d'achats ou ventes à terme de devises (selon qu'il s'agit de paiements fournisseurs ou de règlements clients). Les couvertures sont réalisées et ajustées régulièrement sur la base du carnet de commandes analysé mensuellement. Si les couvertures ne sont pas proposées dans des conditions favorables par les banques, les sociétés concernées font appel à des avances sur saisons auprès de leurs gros clients ce qui leur permet d'assurer le taux de conversion sur une part significative de leur chiffre d'affaires.

Par décret n°2015-1111 du 2 septembre 2015, le Gouvernement a modifié en profondeur les règles relatives à la garantie financière des opérateurs de voyages et de séjours. Ces modifications visent principalement à garantir la totalité des fonds déposés par les clients auprès des opérateurs de voyages. Afin de permettre à son garant de mesurer son risque, le Groupe évaluera chaque année le pic d'acomptes reçus de ses clients sur des commandes en cours.

En 2016, le Groupe est garanti par la société Atradius Insurance Credit NV, à qui il a accordé un nantissement de comptes à terme d'un montant total de 16 millions d'euros.

(v) Risques juridiques

Ils sont divers et concernent en particulier ceux liés

- à la réglementation applicable aux activités du Groupe, étant précisé que le Groupe se conforme, à sa connaissance à la réglementation applicable aux contrats de vente et plus particulièrement aux dispositions relatives à la révision des prix,
- aux litiges commerciaux,
- aux traitements des données et aux sites Internet,
- à la vente des prestations,
- à la propriété intellectuelle.

Tous ces risques sont étroitement analysés et traités par les directions juridique et informatique ainsi que les services clients, étant précisé que chaque acteur opérationnel reste sensibilisé à ces sujets.

1.2.4. Informations relatives aux questions sociales et environnementales

Bien que la Société ne soit pas tenue de communiquer les informations relatives aux questions sociales et environnementales en application des articles L.225-102-1 du Code de commerce, vous trouverez ci-dessous lesdites informations.

1.2.4.1. Responsabilité environnementale

Bien que l'activité de Voyageurs du Monde et de ses filiales ne se situe pas dans un secteur « à risque » pour l'environnement, la démarche de Voyageurs du Monde est d'inscrire ses activités de tourisme dans une démarche de tourisme responsable et de développement durable.

Le Groupe est ainsi particulièrement attentif à son bilan énergétique, à l'utilisation raisonnée des ressources environnementales et à la sensibilisation de ses clients et prestataires sur ces questions.

Ainsi en 2016, Voyageurs du Monde a poursuivi sa campagne de sensibilisation interne et externe au réchauffement climatique induit par les émissions de gaz à effet de serre (CO²).

En interne, nous continuons de contrôler et de diminuer nos émissions de CO² par référence au bilan carbone réalisé avec l'Ademe. Nos actions nous ont permis depuis ce bilan carbone d'absorber notre croissance sans augmenter nos dépenses énergétiques.

En externe, Voyageurs du Monde a maintenu en 2016 son contrat de parrainage auprès de l'Association Insolites Bâisseurs. Cette association finance des projets de reforestation, par l'intermédiaire d'un partenariat avec Pur Projet et le fond Livelihoods. En 2016, plus de 392 000 euros ont ainsi été investis dans des projets de restauration de mangrove au Sénégal, en Inde et Indonésie et de préservation de la forêt primaire au Pérou.

Dans ses Maisons, Voyageurs s'emploie à préserver les ressources naturelles non renouvelables (eau, énergie), notamment dans la construction et l'organisation logistique et à mettre en place des filières d'approvisionnement locales et bio.

Voyageurs a également mis en place, chaque fois que cela a été possible, un dispositif de réduction et de tri des déchets au sein de la Villa Bahia au Brésil, la Villa Nomade au Maroc et l'ensemble des treks au Maroc organisé et géré par Maroc sur Mesure.

Ainsi, au Maroc, le verre, le plastique, le métal et l'aluminium de tous nos voyageurs sont triés et recyclés par des filières locales validées dont les bénéfices servent à des œuvres caritatives locales. Au Brésil, l'ensemble des déchets sont recyclés et valorisés par une association de sans logis. Nous recherchons actuellement la filière correspondante en Egypte.

1.2.4.2. Responsabilité sociale

Voyageurs dispose d'une Fondation d'Entreprise qui a pour vocation de gérer les fonds dédiés aux actions humanitaires et de soutien aux projets de développement économiques et sociaux. Au titre de ces actions de Mécénat, la Fondation soutient des associations locales de pays du sud intervenant dans les domaines suivants : protection de l'enfance, formation professionnelle, aide au

développement économique, préservation du patrimoine culturel et naturel et sauvegarde des modes de vie traditionnels.

En 2016, le Groupe a consacré près de 100.000,00 euros, dans le cadre de sa Fondation, au soutien d'associations humanitaires dans le monde.

L'ensemble des associations, les engagements financiers et les résultats des projets soutenus sont présentés sur le site de la Fondation : <http://www.fondation-insolitesbatisseurs.com>.

Au-delà des actions de la Fondation, Voyageurs du Monde est persuadé que le tourisme est un outil parmi d'autres pour améliorer la paix dans le monde, le respect des droits de l'homme (et de la femme) et le développement économique des pays les plus démunis. Voyageurs du Monde s'engage à travers :

- Des voyages basés sur la rencontre, l'analyse des situations, le partage et la promotion de valeurs universelles fortes.
- Des projets spécifiques : Voyageurs en Israël et en Palestine (une invitation à visiter les deux visages de la région), Voyageurs au Maroc et au Moyen-Orient (une brochure entièrement dédiée aux femmes de ces pays), la Satyagraha's Guest House à Johannesburg en Afrique du Sud, notre maison d'hôtes et musée dédiés à Gandhi, qui y vécut et y développa sa doctrine de la résistance pacifique désormais universelle.
- Son soutien à diverses organisations d'aide humanitaire et de défense des droits de l'homme : Unitaid, Human Rights Watch et la FIDH (Fédération Internationale des Droits de l'Homme).

Enfin, Voyageurs du Monde applique les mêmes principes de responsabilité sociale et de partage des retombées économiques à son propre personnel : promotion des CDI (98%), de la diversité culturelle (près de 30 nationalités représentées) et avantages sociaux pour toutes les catégories professionnelles (accord d'intéressement, mutuelle prise en charge à 85%, prévoyance cadres et non cadre).

Dans un Groupe constitué de près de 70% de femmes, la question de l'équilibre vie professionnelle / vie privée est importante pour favoriser l'égalité des chances. Aussi, Voyageurs du Monde s'efforce de promouvoir le télétravail à domicile occasionnel en cas de besoin (problèmes de garde d'enfants, de grèves, etc) en permettant un accès informatique à distance.

La démarche globale de tourisme responsable du Groupe a été validée de 2007 à 2015 sur chacune des marques par un audit annuel extérieur et indépendant (Certification AFNOR Agir pour un Tourisme Responsable). Nous sommes depuis 2016 engagés dans le cadre d'un Label Agir pour un Tourisme Responsable qui est contrôlé annuellement par le cabinet indépendant ECOCERT.

1.2.4.3. Informations relatives aux questions de personnel

Les données ci-dessous sont détaillées de la manière suivante : Voyageurs du Monde d'une part, et le Groupe d'autre part, qui cumulent les données relatives aux sociétés suivantes, en France : Voyageurs du Monde, Comptoir des Voyages, Terres d'Aventure, Nomade Aventure, Livres et Objets du Monde, M ET V (Mer et Voyages), Chamina Sylva, Destinations en Direct et les sociétés Erta Ale Développement, Allibert - Guides de Haute Montagne, Visages, Destination Merveilles, la Pèlerine et Loire Valley Travel.

Effectifs moyens

Répartition du personnel par catégorie socioprofessionnelle

	31/12/2015	31/12/2016	2016/2015
Voyageurs du Monde Cadres	145	145	0%
Voyageurs du Monde ETAM	191	200	+4.8%
Voyageurs du Monde Total	336	345	+2.9%
Groupe Cadres (France)	343	351	+2,33%
Groupe ETAM (France)	464	484	+4,4%
Groupe en France	807	834	+ 3,35%

N.B. Les effectifs moyens sont présentés ici en équivalent temps plein.

En 2016, l'effectif moyen Groupe, pour les sociétés précitées, a connu une augmentation de 3,35 % par rapport à l'exercice 2015, liée notamment à la hausse du nombre de recrutements dans les sociétés Voyageurs du monde, Destinations en Direct et Terres d'aventure, et concernant principalement les catégories Employé et Agent de maîtrise.

Les catégories professionnelles Employé et Agent de maîtrise sont les plus représentées au sein de cet effectif Groupe.

Répartition du personnel par sexe

	31/12/2015	31/12/2016
Voyageurs du Monde Cadres	63% femmes 37% hommes	63% femmes 37% hommes
Voyageurs du Monde ETAM	74% femmes 26% hommes	73.5% femmes 26.5% hommes
Voyageurs du Monde Total	69% femmes 31% hommes	69 % femmes 31 % hommes
Groupe Cadres (France)	62% femmes 38 % hommes	60 % femmes 40 % hommes
Groupe ETAM (France)	70 % femmes 30 % hommes	73 % femmes 27 % hommes
Groupe France	67% femmes 33% hommes	67% femmes 33% hommes

En 2016, la répartition du personnel par sexe est restée identique à celle de 2015 avec une forte représentation des femmes. Les entreprises du Groupe maintiennent leur engagement pour le respect de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, notamment en matière de recrutement et de rémunération.

Structure des effectifs au 31 décembre 2016

	Voyageurs du Monde	Groupe
Type de contrat	1.7% CDD 98.3% CDI	4% CDD 96% CDI
Age moyen	44 ans Cadres 34 ans ETAM	36 ans dans Cadres 33 ans ETAM
Ancienneté moyenne	8 ans	7 ans
Lieu de travail	74.8% Paris 25.2% Province	45,4% Paris 54,6 % Province
Temps partiel / effectifs	9,56%	9,4 %

La structure des effectifs en 2016 reste assez stable et sans changement majeur par rapport à 2015, ni sur Voyageurs du Monde ni sur le Groupe.

Les embauches en CDD restent limitées aux remplacements de salariés absents (essentiellement pour congé de maternité) et surcroits temporaires d'activité très ponctuels (par exemple, les Jeux Olympiques au Brésil).

La part des salariés à temps partiels a diminué en 2016 par rapport à 2015. La majorité des salariés à temps partiels le sont à leur demande, pour raisons personnelles, notamment dans le cadre d'un congé parental d'éducation à temps partiel. A ce jour, presque l'ensemble des congés parentaux d'éducation sont au bénéfice de salariées de sexe féminin, les sociétés n'enregistrant pas de demandes de salariés de sexe masculin.

Enfin, la répartition géographique du lieu d'exercice du travail s'est harmonisée avec une tendance à l'équilibre Paris / Province en raison de la présence en régions des agences de voyages et des sociétés, notamment sur l'activité aventures.

Rémunérations et formations

Masse salariale (en milliers d'euros)

	2015	2016	2016/2015
Voyageurs du Monde	13 277	13 361	+0,63 %
Groupe en France	28 054	29 121	+3,8 %

Source : DADS U en milliers d'euros pour la France

Formation (en milliers d'euros)

	Dépenses 2016	En % de la masse salariale
Voyageurs du Monde	179	1.34 %
Groupe en France	632	2.17 %

Depuis la récente réforme de la formation professionnelle (issue de la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014), et en dehors de rares exceptions, toutes les dépenses de formation sont directement imputables à l'entreprise

En 2016, les dépenses de formation sont en augmentation, notamment pour la société Voyageurs du Monde qui a mis en place des formations *Luxury Attitude* (déploiement en 2016 et poursuite en 2017), sur la qualité de service aux clients et aux collaborateurs.

Relations sociales

Voyageurs du Monde, comme chaque entité du Groupe, gère de façon indépendante toutes les questions relatives aux ressources humaines. A ce titre, le dialogue social s'apprécie au sein de chaque société en fonction de son effectif et des obligations qui en découlent, en matière d'instances représentatives du personnel et des accords collectifs.

Egalité de traitement

Voyageurs du Monde et ses filiales remplissent leurs obligations en matière d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes (mise en place d'un plan d'actions d'égalité entre les hommes et les femmes), d'emploi et d'insertion des travailleurs handicapés (adaptation des postes) et de lutte contre les discriminations.

1.3. Progrès réalisés ou difficultés rencontrées

Dans un contexte économique et géopolitique contraints, les résultats réalisés par le Groupe montrent une forte capacité de résistance et d'adaptation à un environnement fluctuant.

Nous vous renvoyons en tant que de besoin, aux développements ci-dessus en ce qui concerne le développement de son activité.

1.4. Activité en matière de recherche et de développement

Afin d'améliorer l'efficacité des systèmes d'information, le Groupe engage régulièrement des frais de développement sur des projets informatiques spécifiques. A ce titre, au cours de l'exercice 2016, d'importants frais de développement ont été mis en œuvre par le Groupe.

1.5. Evolution prévisible de la situation du Groupe et perspective d'avenir

Au 31 décembre 2016, le Groupe enregistrait une augmentation de 6,5% de ses réservations pour 2017.

Le montant des réservations représente 25,4% du chiffre d'affaires 2016.

A court et moyen terme, le Groupe axe principalement son développement à l'international.

1.6. Evénements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport

Voyageurs du Monde a pris le contrôle (58,20%) par souscription au capital de Honeymoon Holdco Limited (renommée "Voyageurs du Monde UK"), société de droit anglais le 6 janvier 2017, qui a acquis le même jour, 100% de la société anglaise Original Travel Company Limited, spécialiste anglais des voyages sur mesure haut de gamme.

Dans le cadre de cette opération de croissance externe, la Société a émis une garantie financière d'un montant de 4.919.342 £, pour une durée illimitée, en faveur de l'Aviation Civile anglaise (the Civil Aviation Authority) au titre de la garantie financière contre l'insolvabilité ATOL dont bénéficie la société Original Travel Company Limited au titre de ses activités de vente de voyages.

Voyageurs du Monde a également souscrit un emprunt bancaire de 7,5 millions d'euros pour refinancer les opérations intervenues au cours de l'exercice 2016.

2. RESULTAT DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DU RESULTAT

2.1 Proposition d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2016

Concernant l'exercice 2016, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle d'affecter le résultat disponible d'un montant de 28.250.394,95 € :

- déterminé comme suit :

Résultat net comptable	:	9.942.030,89 euros
Report à Nouveau des exercices précédents	:	18.308.364,06 euros
Total égal au Résultat Disponible	:	28.250.394,95 euros

- de la manière suivante :

Aucune dotation à la réserve légale, celle-ci s'élevant déjà à plus du dixième du capital social	
Distribution aux actionnaires à titre de dividende, à raison de 1,20€ par action (1)	4.429.812 €
Solde affecté au compte "report à nouveau" (2)	23.820.582,95 €

(1) Ce montant est calculé sur la base des 3.691.510 actions composant le capital social au 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2016, la Société détenait en propre 3.097 actions destinées à alimenter le contrat de liquidité mis en place par la Société suite à l'autorisation donnée à la Société de racheter ses propres actions aux termes de la 17^{ème} résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 9 juin 2016, en application des dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce. Le montant effectivement versé au titre du dividende tiendra compte du nombre d'actions détenues en propre par la Société à la date de la mise en paiement du dividende.

(2) Ce montant sera ajusté en fonction du nombre d'actions effectivement détenues en propre par la Société à la date de mise en paiement étant rappelé que la fraction du dividende correspondant aux actions détenues en propre par la Société à la date de mise en paiement est affectée au compte « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 158-3 2° du Code Général des Impôts, ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40%.

Ce dividende sera mis en paiement le **vendredi 23 juin 2017**.

2.2 Montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices éligibles ou non à l'abattement de 40% (article 243 bis du Code Général des Impôts)

Nous vous rappelons, en outre, qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

	Exercice 2013	Exercice 2014	Exercice 2015
	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende éligible à l'abattement de 40%
Dividende global	3.317.225,40 €	3.316.016,70 €	4.047.423,60 €
Dividende par action	0,90 €	0,90 €	1,10 €
Capital social à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire	3.691.510 euros 1 euro de nominal	3.691.510 euros 1 euro de nominal	3.691.510 euros 1 euro de nominal
Nombre d'actions composant le capital	3.691.510 ^(a)	3.691.510 ^(b)	3.691.510 ^(c)

^(a) *dont 5.704 actions détenues par la Société*

^(b) *dont 7.047 actions détenues par la Société*

^(c) *dont 12.034 actions détenues par la Société*

3. CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES PAR L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE ET CONVENTIONS CONCLUES ENTRE UN DIRIGEANT OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF ET UNE FILIALE VISEES PAR L'ARTICLE L.225-102-1 DU CODE DE COMMERCE

3.1. Conventions réglementées

Vos Commissaires aux comptes vous relatent dans leur rapport spécial, les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce.

3.2. Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale

Conformément à l'article L.225-102-1 dernier alinéa du Code de commerce, nous vous rappelons ci-après les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, un dirigeant ou un actionnaire significatif (actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %) et, d'autre part, une filiale, autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

- *Avenant n°1 à la convention d'impulsion stratégique entre Avantage S.A (actionnaire significatif et administrateur de Voyageurs du Monde) et TERRES D'AVENTURE (filiale)*

Date de conclusion de la convention initiale : 28/08/2013

Nature et objet de la Convention : Détermination des prestations d'assistance stratégique et de développement réalisées par Avantage S.A au bénéfice de la société TERRES D'AVENTURE, de leurs conditions et modalités d'exécution et de leur rémunération.

Date de conclusion de l'Avenant n°1 : 17 mai 2016

Nature et objet de l'Avenant n°1: Précision sur les retraitements opérés sur le résultat courant avant impôts pour déterminer la rémunération des prestations d'assistance stratégique et de développement

Nouvelles modalités : Versement chaque année n, sur la base des comptes annuel n-1, d'une rémunération variable assise sur la performance de TERRES D'AVENTURE, à hauteur de 4,6% du résultat courant avant impôt (retraitements : hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation et hors CICE) à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 500.000 €. Cette rémunération s'est élevée à 188.967,28 euros HT pour l'exercice 2016.

- *Avenant n°1 à la convention d'impulsion stratégique entre Avantage S.A (actionnaire significatif et administrateur de Voyageurs du Monde) et **COMPTOIR DES VOYAGES** (filiale)*

Date de conclusion de la convention initiale : 28/08/2013

Nature et objet de la Convention : Détermination des prestations d'assistance stratégique et de développement réalisées par Avantage S.A au bénéfice de la société COMPTOIR DES VOYAGES, de leurs conditions et modalités d'exécution et de leur rémunération.

Date de conclusion de l'Avenant n°1 : 17 mai 2016

Nature et objet de l'Avenant n°1: Précision sur les retraitements opérés sur le résultat courant avant impôts pour déterminer la rémunération des prestations d'assistance stratégique et de développement

Nouvelles modalités : Versement chaque année n, sur la base des comptes annuel n-1, d'une rémunération variable assise sur la performance de COMPTOIR DES VOYAGES, à hauteur de 4,6% du résultat courant avant impôt (retraitements : hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation et hors CICE) à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 400.000 €. Cette rémunération s'est élevée à 122.063,77 euros HT pour l'exercice 2016.

- *Avenant n°1 à la convention d'impulsion stratégique entre Avantage S.A (actionnaire significatif et administrateur de Voyageurs du Monde) et **NOMADE AVENTURE** (filiale)*

Date de conclusion de la convention initiale : 28/08/2013

Nature et objet de la Convention : Détermination des prestations d'assistance stratégique et de développement réalisées par Avantage S.A au bénéfice de la société NOMADE AVENTURE, de leurs conditions et modalités d'exécution et de leur rémunération.

Date de conclusion de l'Avenant n°1 : 17 mai 2016

Nature et objet de l'Avenant n°1: Précision sur les retraitements opérés sur le résultat courant avant impôts pour déterminer la rémunération des prestations d'assistance stratégique et de développement

Nouvelles modalités : Versement chaque année n, sur la base des comptes annuel n-1, d'une rémunération variable assise sur la performance de NOMADE AVENTURE, à hauteur de 4,6% du résultat courant avant impôt (retraitements : hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation et hors CICE) à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 190.000 €. Cette rémunération s'est élevée à 28.248,86.euros HT pour l'exercice 2016.

- *Avenant n°1 à la convention d'impulsion stratégique entre Avantage S.A (actionnaire significatif et administrateur) et CHAMINA SYLVA (filiale)*

Date de conclusion de la convention initiale : 28/08/2013

Nature et objet de la Convention : Détermination des prestations d'assistance stratégique et de développement réalisées par Avantage S.A au bénéfice de la société CHAMINA SYLVA, de leurs conditions et modalités d'exécution et de leur rémunération.

Date de conclusion de l'Avenant n°1 : 17 mai 2016

Nature et objet de l'Avenant n°1: Précision sur les retraitements opérés sur le résultat courant avant impôts pour déterminer la rémunération des prestations d'assistance stratégique et de développement

Nouvelles modalités : Versement chaque année n, sur la base des comptes annuel n-1, d'une rémunération variable assise sur la performance de CHAMINA SYLVA, à hauteur de 4,6% du résultat courant avant impôt (retraitements : hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation et hors CICE) à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 100.000 €.

Cette rémunération s'est élevée à 12.136,96 euros HT pour l'exercice 2016.

- **Avenants n°1, n°2 et n°3 à la convention d'impulsion stratégique entre Avantage S.A. (actionnaire significatif et administrateur de Voyageurs du Monde) et ERTA ALE DÉVELOPPEMENT (filiale)**

Date de conclusion de la convention initiale : 28/08/2013

Nature et objet de la Convention: Convention qui prévoit la fourniture par Avantage S.A. de prestations d'assistance stratégique et de développement à ERTA ALE DÉVELOPPEMENT.

Date de conclusion et nature des Avenants : Avenant n°1 du 02/01/2014 : fixation de la rémunération forfaitaire de 2014 à 5.000 €HT ; Avenant n°2 du 02/01/2015 : fixation de la rémunération forfaitaire de 2015 à 5.000 €HT ; Avenant n°3 du 15/12/2016 : fixation de la rémunération forfaitaire de 2016 (et des exercices suivants, jusqu'à autre accord) à 5.000 €HT.

- **Avenants n°1, n°2 et n°3 à la convention d'impulsion stratégique entre Avantage S.A. (actionnaire significatif et administrateur de Voyageurs du Monde) et ALLIBERT - GUIDES DE HAUTE MONTAGNE (filiale)**

Date de conclusion de la convention initiale : 01/09/2013

Nature et objet de la Convention : Convention qui prévoit la fourniture par Avantage S.A. de prestations d'assistance stratégique et de développement à ALLIBERT - GUIDES DE HAUTE MONTAGNE.

Nature et objet des Avenants: Avenant n°1 du 02/01/2014 : fixation de la rémunération forfaitaire de 2014 à 45.000 €HT ; Avenant n°2 du 02/01/2015 : fixation de la rémunération forfaitaire de 2015 à 45.000 €HT ; Avenant n°3 du 27/03/2017 : fixation de la rémunération forfaitaire de 2016 à 45.000 €HT.

4. FILIALES, PARTICIPATIONS ET SOCIETES CONTROLEES

4.1. Prises de participations et de contrôle

Comme évoqué au point 1.1.1 du présent rapport, nous avons procédé aux opérations suivantes :

- Acquisition de 22,77% des actions de Erta Ale Développement ("EAD") par la société Voyageurs du Monde, au cours de second semestre 2016, auprès d'associés minoritaires, qui porte le contrôle de Voyageurs du Monde à 93,72%.
- Evolution de la participation majoritaire dans Uniktour de 67,33% à 51,35%, le 1^{er} janvier 2016, suite à l'acquisition ce même jour par Uniktour de Caravaniers du Monde (marque Karavaniers) également absorbée par Uniktour. La filiale Erta Alé Développement a également pris une participation de 17,80 % dans le capital d'Uniktour.

4.2. Situations des filiales et participations

Vous pouvez prendre connaissance de la situation des filiales et participations de la Société en **Annexe 9.3.**

4.3. Activités et résultats des filiales et des sociétés contrôlées

Les activités et les résultats des filiales et des sociétés contrôlées vous ont été présentés dans les précédents chapitres relatifs à l'activité du Groupe et aux comptes consolidés.

5. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

5.1. Composition de l'actionnariat et répartition des droits de vote au 31.12.2016

5.1.1. Actionnariat

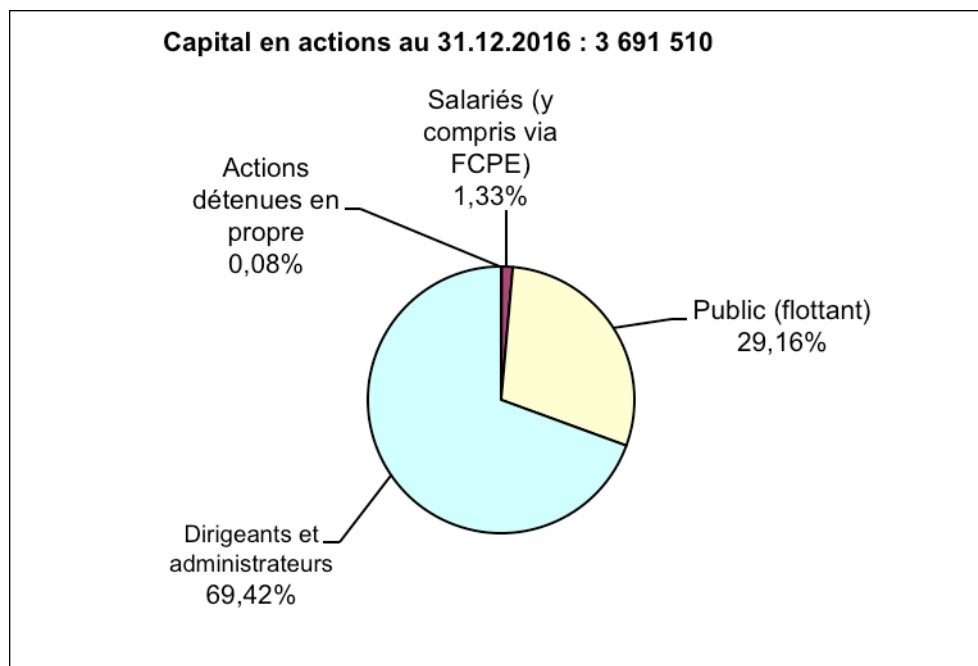
Au 31 décembre 2016, le capital social de la Société s'élève à 3.691.510 euros, divisé en 3.691.510 actions de un euro de nominal chacune, entièrement libérées.

Aucune aliénation d'actions n'a été effectuée au cours de l'exercice 2016 en vue de régulariser d'éventuelles participations croisées.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les informations ci-après concernant l'identité des actionnaires possédant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% et 95% du capital de la Société et/ou des droits de vote telles que celles-ci ont été communiquées à la Société.

AVANTAGE S.A. détient plus de 66,66% des actions de la Société, avec 2.556.480 actions.

Amiral Gestion S.A.S. détient plus de 5% des actions de la Société, avec 190.904 actions.



REPARTITION DU CAPITAL AU 31.12.2016	
Actions détenues en propre	3.099
Salariés (y compris via FCPE: 3.013)	49.070
Public (flottant)	1.076.521
Dirigeants et administrateurs	2.562.820
TOTAL:	3.691.510

5.1.2. Droits de vote

Nous vous rappelons que la Société a introduit dans ses statuts (article 14.3) un droit de vote double, à compter du 6 juin 2006, en faveur de toutes les actions entièrement libérées à cette date et pour lesquelles il était justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

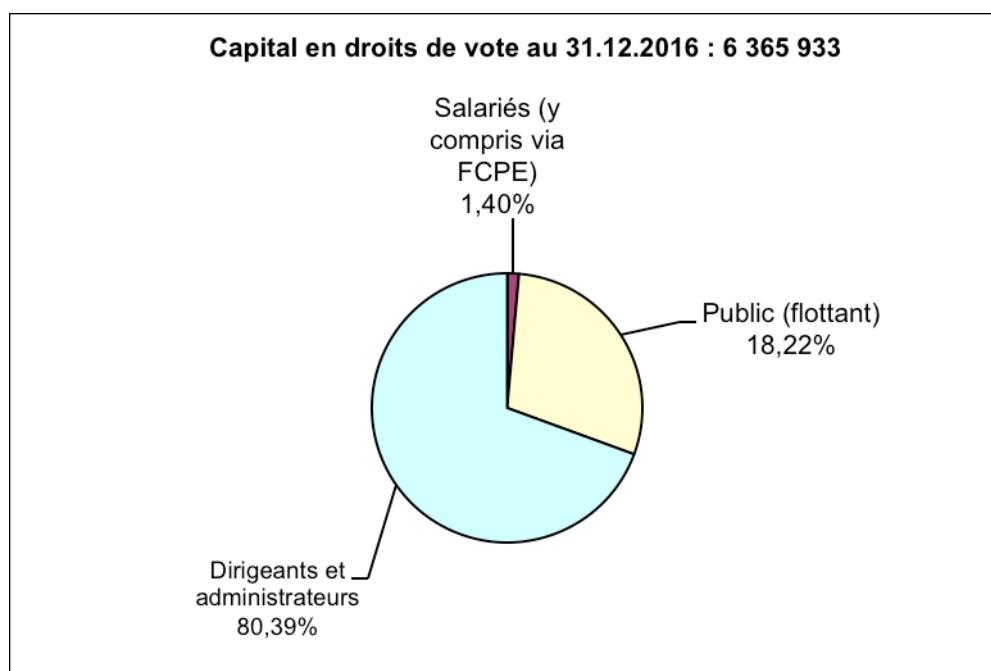
Par ailleurs, un droit de vote double est également conféré, dès leur émission, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

Au 31.12.2016, le capital de la Société comprenait 6.365.933 droits de vote pour 3.691.510 actions ordinaires.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les informations ci-après concernant l'identité des actionnaires possédant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% et 95% des droits de vote de la Société telles que celles-ci ont été communiquées à la Société.

AVANTAGE S.A. détient plus de 66,66% des droits de vote de la Société, avec 5.104.665 droits de vote.

Amiral Gestion S.A.S. détient plus de 5% des droits de vote de la Société, avec 190.904 droits de vote.



REPARTITION DES DROITS DE VOTE AU 31.12.2016	
Actions détenues en propre	0
Salariés (y compris via FCPE: 5799)	88.913
Public (flottant)	1.159.675
Dirigeants et administrateurs	5.117.345
TOTAL:	6.365.933

5.2. Evolution du titre Voyageurs du Monde en bourse (Alternext Paris)

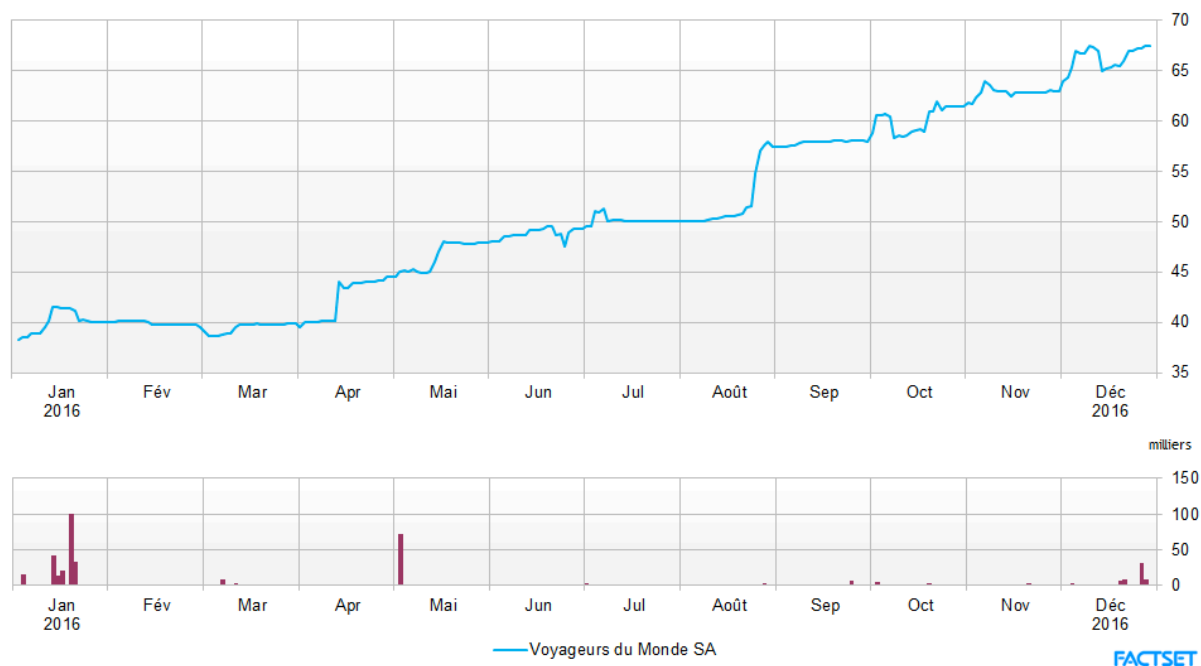
Au titre de l'exercice 2016, 3 994 transactions (contre 1.954 en 2015) du titre Voyageurs du Monde ont été enregistrées au cours desquelles 507 347 titres (contre 243.005 en 2015) ont été échangés, ce qui représente un volume de capitaux échangés de 24 234 971,39 euros (contre 8.581.955 euros en 2015) et un taux de rotation du capital de 13,744% (contre 6,58% en 2015).

Introduit au cours de 20,30 euros le 7 juillet 2006, au cours de l'exercice 2016, le titre Voyageurs du Monde a connu un cours au plus haut de 67,44 euros (contre 37,52 euros en 2015) et au plus bas de 37,54 euros (contre 33,25 euros en 2015). Le cours moyen s'établit à 50,61 euros (contre 35,50 euros en 2015). Le titre a enregistré une variation de 79,66% au cours de l'année 2016 (contre 10,16 % en 2015). Cette variation peut être mise en perspective avec celle des principaux indices boursiers au cours de l'année 2016 :

INDICES	TAUX
Alternext All Share	- 0,1%
CAC 40	+4,86%
CAC MID&SMALL 190	+7,19%
CAC SMALL	+ 9,9%

L'évolution du cours est retracée dans le graphique ci-après :

Cours & Volume pour Voyageurs du Monde SA en EUR au 30/12/16



5.3. Délégations de pouvoirs et/ou de compétence aux fins d'augmentation de capital

Nous vous renvoyons à ce titre au tableau des délégations en matière d'augmentation de capital figurant en **Annexe 5**.

5.4. Rachat par la Société de ses propres actions : examen des précédentes autorisations au Conseil - proposition d'une nouvelle autorisation, avec faculté de subdélégation

5.4.1. En application des dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, la Société peut racheter ses propres actions, dans la limite de 5 ou 10% de son capital, selon le cas, avec pour finalités notamment :

- favoriser la liquidité des titres de la Société ;
- remettre des actions de la Société en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, fusion, scission ou apport ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés ;
- rééquilibrer le capital en annulant les actions de la Société ainsi acquises.

5.4.2. L'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2016 a autorisé le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à procéder à un programme de rachat d'actions (369.151 actions sur une base de 3.691.510 actions composant le capital social à cette date), selon les finalités listées au point 5.4.1 ci-avant. Cette délégation a une durée de 18 mois expirant le 9 décembre 2017 ou antérieurement à l'issue du vote de toute assemblée générale de la Société qui adopterait un nouveau programme de rachat d'actions.

Faisant usage de cette autorisation, votre Conseil a mis en œuvre le programme de rachat dans le cadre d'un contrat de liquidité par l'intermédiaire d'un PSI (Gilbert Dupont) et a, à ce titre, fixé le prix d'achat unitaire maximum des actions à hauteur de 60 euros (Conseil d'administration du

09/06/2016) pour les besoins de la mise en œuvre dudit contrat de liquidité. Le prix d'achat unitaire maximum des actions a ensuite été porté à hauteur de 70 euros (Conseil d'administration du 05/09/2016) puis à hauteur de 95 euros (Conseil d'administration du 11/01/2017) pour les besoins de la mise en œuvre dudit contrat de liquidité.

5.4.3. Au titre de ce programme de rachat d'actions et au cours de l'exercice écoulé :

- Nombre d'actions achetées : 38 073, au cours moyen unitaire de 52,8984euros.
- Nombre d'actions vendues : 37 681 au cours moyen unitaire de 52,7828 euros.
- Finalité des programmes de rachat : contrat de liquidité.
- Ré-allocation : néant.
- Frais de négociation : 20 000 euros
- Nombre d'actions détenues en propre par la Société au 31/12/2016 : 3.097 (soit 0,08 % du capital social), d'une valeur nominale de 1 euro chacune, pour une valeur globale évaluée au cours d'achat de 206.631,84 euros.

5.4.4. Nous vous proposons de consentir une nouvelle autorisation à votre Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour procéder, s'il le juge opportun, à un nouveau programme de rachat d'actions. Si vous autorisez cette nouvelle autorisation, elle mettrait fin à celle adoptée le 9 juin 2016 qui est visée au point 5.4.2 ci-avant.

Cette nouvelle autorisation pourrait donc permettre à la Société de racheter ses propres actions (dans la limite de 10% du capital), conformément au point 5.4.1 susvisé, en vue de poursuivre les finalités suivantes :

- favoriser la liquidité des titres de la Société ;
- remettre des actions de la Société en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, fusion, scission ou apport ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés ;
- rééquilibrer le capital en annulant les actions de la Société ainsi acquises.

Elle s'opèrerait aux principales conditions suivantes :

- la part maximum du capital : 10% du nombre total d'actions en une ou plusieurs fois ;
- le nombre maximal et les caractéristiques des titres : 369.151 actions sur la base de 3.691.510 actions composant le capital social ;
- le prix maximum d'achat (montant maximum des fonds destinés au programme de rachat d'actions, hors frais) s'élèverait à 35.069.345 euros.

Ce nombre maximal d'actions et le prix maximum d'achat seraient, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions affectant le capital social.

Elle pourrait avoir une durée de 18 mois maximum courant à compter du vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ou expirerait antérieurement, à l'issue du vote de toute assemblée générale de la Société adoptant un nouveau programme de rachat d'actions.

Il est d'ores et déjà précisé que si vous adoptez une telle autorisation à consentir au profit de votre Conseil, il y aurait lieu également de vous prononcer corrélativement sur un projet de réduction du capital social, par voie d'annulation des actions ainsi rachetées. Cette décision serait adoptée aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires.

6. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL - OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS - ACTIONS GRATUITES - PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

6.1 Au 31 décembre 2016, les salariés de la Société détiennent de manière nominative dans les conditions de l'article L. 225-102 du Code de commerce et/ou par l'intermédiaire du FCPE Voyageurs du Monde Diversifié, 49.070 actions Voyageurs du Monde et 88.913 droits de vote, représentant 1,33 % du capital de la Société et 1,40 % des droits de vote. En comprenant les salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées, ceux-ci disposent de moins de 3% du capital.

6.2 Nous vous rappelons qu'en application de l'article L.225-129-6 du Code de commerce, une Assemblée Générale Extraordinaire doit se prononcer, tous les trois ans, sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un PEE ou un FCPE dès lors qu'au vu du rapport de gestion les actions détenues par le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées représentent moins de 3% du capital. La dernière Assemblée Générale Extraordinaire à s'être prononcée sur un tel projet de résolution date de juin 2015. Conformément à la loi, la prochaine consultation aura lieu en 2018 (sauf prorogation de ce délai dans les conditions légales).

6.3 Sur l'exercice 2016, la Société n'a pas émis ni consenti de stock-options et n'a pas attribué d'actions gratuites.

Vous entendrez lecture des rapports spéciaux du Conseil d'administration relatifs d'une part, aux options d'achat d'actions émises par la Société et des sociétés qu'elle contrôle en application de l'article L.225-184 du Code de commerce, et d'autre part, aux actions gratuites en application de l'article L.225-197-4 du même Code.

7. ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE - MANDATAIRES SOCIAUX

o Liste des mandats exercés par les mandataires sociaux

La liste des mandats et leur situation au 31.12.2016 sont jointes en **Annexe 9.1**.

Situation des mandataires sociaux

Le tableau ci-dessous précise pour chaque administrateur, la date de nomination et la date d'expiration de son mandat.

NOM	MANDATS ET FONCTIONS	DATE DE NOMINATION / RENOUVELLEMENT	DATE DE FIN DE MANDAT
Jean-François RIAL	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014	AGO 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017
	Président Directeur Général	27.06.1996 05.07.2002 09.06.2008 13.06.2014	AGO 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017
Alain CAPESTAN	Administrateur, non salarié	17.04.1998 30.06.2004 14.06.2010 09.06.2016	AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019
	Directeur Général Délégué	27.05.1997 21.11.2002 09.06.2008 14.06.2010 09.06.2016	AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019

Lionel HABASQUE	Administrateur, non salarié	08.12.2003 15.06.2009 15.06.2015	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018
	Directeur Général Délégué	20.09.2004 09.06.2008 15.06.2009 15.06.2015	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018
Frédéric MOULIN	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014	AGO 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017
	Directeur Général Délégué	27.08.2013 13.06.2014	AGO 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017
Loïc MINVIELLE	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014	AGO 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017
	Directeur Général Délégué	26.04.2007 09.06.2008 13.06.2014	AGO 2018 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2017
Jacques MAILLOT	Administrateur indépendant	08.12.2003 15.06.2009 15.06.2015	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018
AVANTAGE S.A., représentée par M. Alain CAPESTAN	Administrateur	12.07.2000 06.06.2006 11.06.2012 09.06.2016	AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019
Annie CONTRA FERTON	Administrateur indépendant	14.06.2007 (cooptation par CA 30.10.2006) 11.06.2012 09.06.2016	AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019
Constance BENQUE	Administrateur indépendant	15.06.2009 15.06.2015	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018
Éric BISMUTH	Administrateur indépendant	17/12/2015 (cooptation) 09.06.2016	AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019

○ **Rémunérations des mandataires sociaux**

Rémunérations des mandataires sociaux

Bien que la Société ne soit pas tenue de communiquer ces informations en application des articles L.225-102-1 du Code de commerce, vous trouverez en **Annexe 9.2**, les éléments de rémunération et autres avantages reçus par les mandataires sociaux de la Société, étant précisé que les Directeurs Généraux Délégués de la Société ne sont pas salariés de la Société.

○ **Jetons de présence**

Vous voudrez bien statuer sur le montant global des jetons de présence que nous vous proposons de fixer à la somme de cinquante mille (50.000) euros pour l'exercice 2016.

- **Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants ou responsables de haut niveau et leurs proches sur les titres Voyageurs du Monde**

La Société a été notifiée, au cours de l'année 2016, d'une opération d'acquisition de 8.000 actions Voyageurs du Monde pour un montant de 331.960 euros réalisée par Avantage S.A., membre du Conseil d'administrateur en qualité d'administrateur, faisant partie des personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier.

8. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Nous vous rappelons que notre Société est contrôlée par :

1°) les commissaires aux comptes titulaires suivants :

- Cabinet Grant Thornton, dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée 2021 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2020 ;
- KPMG S.A., dont le mandat arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée 2022 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2021 ;

2°) les commissaires aux comptes suppléants suivants :

- Institut de Gestion et d'Expertise Comptable - IGEC, dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée 2021 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2020 ;
- SALUSTRO REYDEL S.A., dont le mandat arrive à expiration à l'issue de l'Assemblée 2022 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2021.

9. ANNEXES

Liste des mandats des mandataires sociaux

Voir **Annexe 9.1**, ci-jointe.

Tableau des éléments de rémunération des mandataires sociaux

Voir **Annexe 9.2**, ci-jointe.

Tableau des filiales et des participations et liste des sociétés contrôlées

Voir **Annexe 9.3**, ci-jointe.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Voir **Annexe 9.4**, ci-jointe.

Tableau des délégations en matière d'augmentation de capital

Voir **Annexe 9.5**, ci-jointe.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile de nous demander.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer, par votre vote, en faveur des résolutions que nous soumettons à votre approbation et de donner à chacun des administrateurs actuellement en exercice et aux Commissaires aux comptes, quitus de l'exécution de leur mission.

Le Conseil d'administration

Monsieur Jean-François RIAL

ANNEXE 9.1
LISTE DES MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES AU 31.12.2016

NOM	AUTRES MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES EN DEHORS DE VOYAGEURS DU MONDE
<p>Jean-François RIAL <i>Président Directeur Général et administrateur, non salarié</i></p>	<p>En France : AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S, en qualité de (i) Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, (ii) Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité de Direction, (iii) Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité Stratégique et (iv) Membre du Comité Stratégique CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>A l'étranger : LA VILLA NOMADE S.A. (MAROC), en qualité d'administrateur VOYAGEURS D'EGYPTE S.A.E. (EGYPTE), en qualité de Président du Conseil d'administration VOYAGES SUR LE NIL S.A.E. (EGYPTE), en qualité de Président Directeur Général et de représentant de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité de Directeur Général, de Vice-Président du Conseil d'administration et d'administrateur VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité d'administrateur Voyageurs du Monde UK Limited (ROYAUME-UNI), en qualité d'administrateur</p>
<p>Alain CAPESTAN <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p>En France : AVANTAGE S.A., en qualité de Président Directeur Général et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p>

	<p>LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U., en qualité de, Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>DESTINATIONS EN DIRECT S.A.S.U., en qualité de Président</p> <p>ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S., en qualité de (i) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, (ii) Directeur Général, (iii) Membre du Comité de Direction, (iv) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité de Direction, (v) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité Stratégique et (vi) Membre du Comité Stratégique</p> <p>CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>LOIRE VALLEY TRAVELS.AS.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>A l'étranger :</p> <p>ICELANDIC TRAVEL COMPANY (ISLANDE), en qualité de Président Directeur Général</p> <p>LA VILLA NOMADE S.A. (MAROC), en qualité de Président du Conseil d'administration et d'administrateur</p> <p>VOYAGEURS D'EGYPTE S.A.E. (EGYPTE), en qualité de (i) représentant permanent de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur et (ii) administrateur</p> <p>MAROC SUR MESURE (MAROC), en qualité de cogérant</p> <p>VOYAGES SUR LE NIL S.A.E (EGYPTE), en qualité de représentant de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur</p> <p>GSM TRAVEL & TOURISM LIMITED (GRECE), en qualité de gérant</p> <p>SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité d'administrateur</p> <p>VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité de Président Directeur Général et d'administrateur</p> <p>UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité de Vice-Président et d'administrateur</p> <p>Voyageurs du Monde UK Limited (ROYAUME-UNI), en qualité d'administrateur</p>
<p>Lionel HABASQUE <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p>En France :</p> <p>AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur</p> <p>COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>M ET V (MER ET VOYAGES) S.A.R.L., en qualité de gérant</p> <p>ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S, en qualité de (i) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, (ii) Directeur Général, (iii) Membre du Comité de Direction, (iv) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité de Direction, (v) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité Stratégique et (vi) Membre du Comité Stratégique</p> <p>LA PELERINE E.U.R.L., en qualité de gérant</p> <p>LOIRE VALLEY TRAVELS.AS.U., en qualité de Directeur Général</p>

	<p>Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>A l'étranger : LA VILLA NOMADE S.A. (MAROC), en qualité d'administrateur VOYAGES SUR LE NIL S.A.E (EGYPTE), en qualité de représentant de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité d'administrateur VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité d'administrateur UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité d'administrateur LIVELIHOODS FUND SICAV SIF (LUXEMBOURG), en qualité d'administrateur</p>
<p>Frédéric MOULIN <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p>En France : AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S, en qualité de (i) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, (ii) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité de Direction, et (iii) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité Stratégique. LOIRE VALLEY TRAVELS.AS.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>A l'étranger: UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité d'administrateur</p>
<p>Loïc MINVIELLE <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p>AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S, en qualité de (i) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, (ii) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité de Direction, (iii) Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Membre du Comité Stratégique et (iv) Membre du Comité Stratégique</p>

	LOIRE VALLEY TRAVELS.AS.U. , en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A. , Président
AVANTAGE S.A. Représentée par Monsieur Alain CAPESTAN, <i>Administrateur</i>	N/A
Constance BENQUE <i>Administrateur indépendant, non salarié</i>	HACHETTE FILIPACCHI PRESSE S.A. , en qualité de Président-Directeur Général et administrateur LAGARDERE GLOBAL ADVERTISING S.A.S. , en qualité de Présidente LAGARDERE PUBLICITE S.A.S. , en qualité de Présidente LA PLACE MEDIA S.A.S. , en qualité de Présidente et membre et Présidente du Conseil de surveillance HACHETTE FILIPACCHI ASSOCIES S.N.C. , en qualité de Cogérante LAGARDERE METROPOLES S.A.R.L. , en qualité de Cogérante LAGARDERE DIGITAL FRANCE S.A.S. , en qualité de Directeur Général LAGARDERE ACTIVE S.A.S. , en qualité de membre du Directoire MARIE BRIZARD WINE & SPIRITS S.A. , en qualité d'administrateur
Annie CONTRA FERTON <i>Administrateur indépendant, non salarié</i>	I&P AFRIQUE ENTREPRENEURS (IPAE) (ÎLE MAURICE) , en qualité d'administrateur
Jacques MAILLOT <i>Administrateur indépendant, non salarié</i>	FUTUROSCOPE , en qualité de membre du Conseil de surveillance COMPAGNIE DES ALPES , en qualité de censeur au Conseil d'administration
Éric BISMUTH <i>Administrateur indépendant, non salarié</i>	En France : AVANTAGE S.A. , en qualité d'administrateur MONTEFIORE INVESTMENT S.A.S. , en qualité de Président HOMAIR VACANCES S.A. , en qualité d'administrateur HOMAIR GROUP S.A.S. , en qualité de membre du Conseil de Surveillance HOME & FURNITURES S.A.S. , en qualité de Président du Comité Stratégique MYFLOWER S.A.S. , en qualité de membre du Conseil de Surveillance SOLOREMA S.A.S. , en qualité de Président IM GROWTH S.A.S. , en qualité de Président du Conseil de surveillance MISTERFLY S.A.S. , en qualité de Membre du Comité d'Orientation Stratégique INTERFLORA FRANCE S.A.S. , en qualité de représentant permanent de Montefiore Investment S.A.S., administrateur A l'étranger : BUILD TOP HOTEL S.A.R.L. (LUXEMBOURG) , en qualité d'administrateur

ANNEXE 9.2

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE PAR VOYAGEURS DU MONDE AU COURS DE L'EXERCICE 2016

Membres du Conseil d'administration	Rémunération brute totale annuelle	Dont :			Autres éléments
		Partie fixe	Partie variable	Jetons de Présence	
Alain CAPESTAN	237.000 €	232.000 €	N/A	5.132,96 €	N/A
Jean François RIAL	237.000 €	232.000 €	N/A	5.132,96 €	N/A
Frédéric MOULIN	102.200 €	97.200 €	N/A	5.132,96 €	N/A
Lionel HABASQUE	237.000 €	232.000 €	N/A	5.132,96 €	N/A
Loïc MINVIELLE	135.800 €	130.800 €	N/A	5.132,96 €	N/A
AVANTAGE	5.000 €	N/A	N/A	5.132,96 €	N/A
Jacques MAILLOT	5.000 €	N/A	N/A	5.132,96 €	N/A
Annie CONTRA FERTON	5.000 €	N/A	N/A	5.132,96 €	N/A
Constance BENQUE	5.000 €	N/A	N/A	5.132,96 €	N/A
Gérard ALLANT	5.000 €	N/A	N/A	3.867,30 €	N/A
Rotschild Investment Partners SAS	5.000 €	N/A	N/A	4.936,06 €	N/A
Eric BISMUTH	/	N/A	N/A	/	N/A

Montant des jetons de présence de l'exercice 2015 décidé par l'assemblée générale du 09.06.2016, réparti à parts égales par décision du Conseil d'administration du même jour (à l'exception de M. Eric BISMUTH dont le mandat a pris effet à compter du 17 décembre 2015), et versé en 2016.

REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE, PAR LA SOCIETE (AVANTAGE) QUI CONTROLE LA SOCIETE, AU COURS DE L'EXERCICE 2016

Membres du Conseil d'administration	Rémunération brute totale annuelle*	Dont :			Avantages en nature	Retraite par capitalisation
		Partie fixe Annuelle*	Partie variable*	Jetons de présence		
Alain CAPESTAN	131.732 €	6.000 €	110.000 €	N/A	6,0 K€	10 K€
Jean François RIAL	132.594 €	6.000 €	110.000 €	N/A	6,8 K€	10 K€
Frédéric MOULIN	51.295 €	3.000 €	40.000 €	N/A	4,5 K€	3,8 K€
Lionel HABASQUE	124.201 €	5.000 €	110.000 €	N/A	N/A	9,2 K€
Loïc MINVIELLE	52.608 €	3.000 €	40.000 €	N/A	5,7 K€	3,9 K€
AVANTAGE	N/A	N/A	N/A	N/A		N/A
Jacques MAILLOT	N/A	N/A	N/A	N/A		N/A
Annie CONTRA FERTON	N/A	N/A	N/A	N/A		N/A
Constance BENQUE	N/A	N/A	N/A	N/A		N/A
Éric BISMUTH	N/A	N/A	N/A	N/A		N/A

*Montant brut, correspondant aux avantages en nature et hors coût des charges sociales.

ANNEXE 9.3
LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Cautions et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2016	Résultat (+ ou -) exercice 2016	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
EAD	9 665	27 182	94%	33 706	-	-	-	10 572	-
Villa Bahia	4 028	-3 772	100%	247	917	-	777	-25	-
Voyageurs d'Egypte	1 252	-1 411	100%	-	378	-	1 016	-700	-
Comptoir des Voyages	333	6 366	100%	2 434	-	12	48 580	1 886	3 887
Satyagraha's Guest House	-	869	100%	1 229	-	-	294	9	-
Villa nomade	657	-876	100%	-	1 114	90	215	-225	-
Uniktour	170	607	61%	1 247	-	-	8 970	151	-
Voyageurs au Japon	237	-154	100%	-	214	-	3 522	-535	-
Livres et Objets du Monde	68	198	100%	218	-	-	1 083	77	40
Maroc sur Mesure	39	342	100%	201	-	150	937	-61	-
La Balaguère (*)	180	969	19%	148	-	-	13 431	246	15
Voyageurs du Monde Genève	380	829	100%	391	-	161	7 055	582	598
Mer et Voyages	8	117	100%	42	-	-	1 539	51	-
Grèce sur mesure	21	76	98%	20	-	-	2 682	-32	-
Voyages sur le Nil	33	119	51%	19	183	-	60	173	-
Total				39 902	2 806	413	90 161	12 169	4 540

(*) Date de clôture de l'exercice comptable : 31 octobre 2016

ANNEXE 9.3
LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS (SUITE)

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Caution et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2016	Résultat (+ ou -) exercice 2016	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
Terres d'Aventure	1 000	2 856	93%	5 898	-	-	64 275	2 737	-
Allibert G.D.H.M.	618	2 037	94%	4 544	-	-	42 078	1 661	-
Nomade Aventure	37	1 367	94%	1 805	-	-	20 467	422	-
Chamina Sylva	270	347	94%	1 096	-	-	6 820	217	-
Visages	75	624	94%	479	-	-	3 689	-109	-
Destinations en Direct	200	-75	98%	197	-	-	4 956	-71	-
La Pèlerine	8	549	94%	1 075	-	-	4 125	246	-
Destinations Merveilles	8	310	56%	199	-	-	1 143	44	-
Icelandic Travel Company	19	1 405	61%	44	-	-	9 401	5	-
Loire Valley Travel	140	-42	94%	360	-	-	1 719	8	-
Aventures Berbères	100	-61	94%	80	-	-	150	-48	-
Travel Lab	12 507	4 374	2%	100	-	-	140 166	2 316	51

ANNEXE 9.4
TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date d'arrêté	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
<i>Données chiffrées en milliers d'euros</i>					
<u>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</u>					
Capital social	3 692	3 692	3 692	3 692	3 692
Nombre d'actions					
- ordinaires	3 691 510	3 691 510	3 691 510	3 691 510	3 691 510
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<u>OPERATIONS ET RESULTATS</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	167 935	159 073	165 618	146 056	152 083
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	19 232	13 110	12 099	10 300	14 291
Impôts sur les bénéfices	3 095	1 978	2 526	2 054	2 151
Participation des salariés	696	463	588	402	436
Dot. Amortissements et provisions	5 499	6 409	4 253	3 869	4 957
Résultat net	9 942	4 260	4 732	3 975	6 747
Résultat distribué	4 061	3 322	3 322	3 322	3 322
<u>RESULTAT PAR ACTION</u>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	4,18	2,89	2,43	2,12	3,17
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	2,69	1,15	1,28	1,08	1,83
Dividende attribué	1,10	0,90	0,90	0,90	0,90
<u>PERSONNEL</u>					
Effectif moyen des salariés	345	339	337	318	324
Masse salariale en milliers d'euros	16 240	15 889	15 457	13 748	13 351
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	6 874	6 517	6 528	5 784	5 601

ANNEXE 9.5
TABLEAU DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL
(ART. L. 225-100, AL. 7 DU CODE DE COMMERCE)

Autorisation	Date de l'autorisation	Montant nominal maximum de l'opération	Durée (date limite de validité de l'autorisation)	Utilisation de l'autorisation
<p>Autorisation à procéder, en une ou plusieurs fois, à des attributions gratuites d'actions ordinaires existantes de la Société et/ou d'actions ordinaires nouvelles à émettre, au profit des membres du personnel salarié de la Société appartenant à la catégorie Directeurs relevant de la direction générale – cadres hors grille</p>	<p>AGE du 22/12/2015</p>	<p>0,25 % du capital social au jour de la première décision d'attribution par le Conseil d'administration.</p>	<p>24 mois (22 décembre 2017)</p>	<p>Utilisation de l'autorisation par le Conseil d'administration du 22/12/2015 mais uniquement pour attribuer des actions existantes et non en émettre de nouvelles</p> <p>Pas d'utilisation en 2016</p>